



L'HUMAIN AU CŒUR
DE NOTRE MISSION



Qui sommes-nous ?

Proche de vous, pour votre sérénité.
Parce qu'un maintien à domicile réussi repose sur la confiance et la présence, Vie & Accompagnement s'engage à transformer votre quotidien.

Nous intervenons auprès des seniors et des personnes fragilisées sur le secteur **chartrain** avec une mission unique : préserver votre autonomie tout en respectant votre rythme.

L'Humain au Cœur de notre Mission



Accompagnement sur-mesure :

Chaque situation est unique, chaque planning est personnalisé.



Expertise & Discréetion :

Des intervenants formés, sélectionnés pour leurs compétences techniques et leurs qualités humaines



Coordination Totale :

Nous faisons le lien avec votre famille et vos partenaires médicaux pour un suivi sans faille.

Nos 3 piliers d'engagement



NOS SERVICES

Aide à domicile sur Chartres et alentours

L'aide à la personne est l'un des services les plus essentiels pour accompagner un senior ou une personne en perte d'autonomie. Ce service permet de sécuriser les gestes du quotidien, de prévenir les accidents et de préserver la dignité ainsi que le confort de vie.

Accompagnement du quotidien

L'accompagnement du quotidien est un service essentiel pour maintenir la qualité de vie, le lien social et l'autonomie des personnes âgées ou fragilisées.

Vie & Accompagnement propose un soutien humain et bienveillant pour aider à poursuivre les activités du quotidien en toute sécurité, sans jamais imposer ni remplacer.

NOS SERVICES

Préparation des repas & nutrition

Avec l'âge, la préparation des repas peut devenir difficile : fatigue, manque d'appétit, gestes moins sûrs, risques de dénutrition ou de déshydratation. Le service de préparation des repas et d'aide aux repas à domicile proposé par Vie & Accompagnement permet de garantir une alimentation saine, équilibrée et adaptée, tout en conservant le plaisir de manger chez soi.

Entretien du domicile

Un logement propre et bien entretenu est essentiel pour le confort, la santé et le bien-être au quotidien.

Avec l'âge ou une perte d'autonomie, certaines tâches ménagères peuvent devenir difficiles, fatigantes ou risquées.

Le service d'entretien ménager à domicile proposé par Vie & Accompagnement permet de maintenir un cadre de vie sain, sécurisé et agréable pour les personnes.

NOS SERVICES

Assistance Administrative à Domicile

Optimisez la gestion de votre quotidien grâce à un accompagnement rigoureux et confidentiel. Nous intervenons à votre domicile pour structurer votre organisation administrative et faciliter vos échanges avec les différents organismes.

Nos domaines d'intervention :

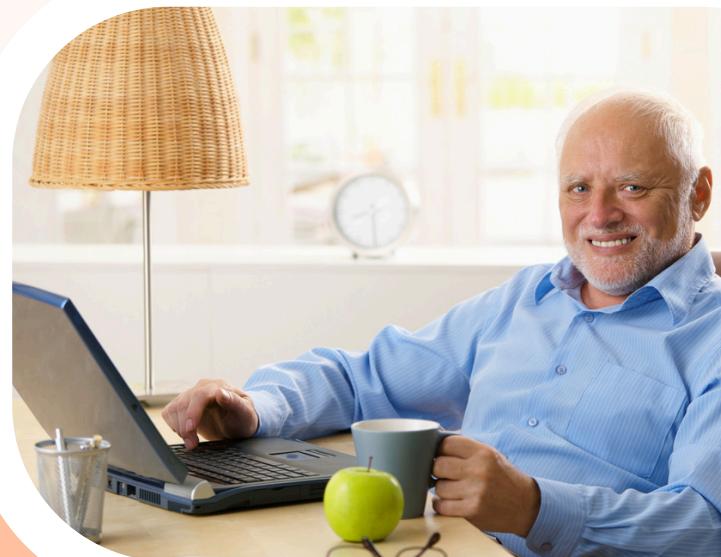
Gestion du courrier : Réception, tri et rédaction de correspondances.

Démarches numériques : Assistance sur les portails officiels (Santé, Impôts, Retraite).

Suivi de dossiers :

Constitution et mise à jour de dossiers administratifs.

Organisation : Classement et archivage de vos documents personnels.



NOS SERVICES

Garde à domicile (jour / nuit)

La garde à domicile est un service essentiel pour les personnes nécessitant une présence humaine continue, de jour comme de nuit.

Ce service permet de sécuriser les personnes fragiles, anxiées ou dépendantes, tout en rassurant les familles.

La présence d'un intervenant formé contribue à prévenir les risques, apaiser les angoisses et assurer un accompagnement rassurant dans les moments les plus sensibles.



POURQUOI NOUS CHOISIR ?



Ma mère a pu profiter des services très professionnels du personnel de Vie et Accompagnement. Nous avons apprécié le relationnel très humain et l'écoute attentive des besoins de la personne âgée. Nous recommandons cette structure qui mérite d'être connue.”

Jean-Christophe M

“Vie et Accompagnement a été d'une très forte réactivité ! Une personne s'est déplacée pour évaluer le besoin et proposer une solution adaptée aux besoins. Je recommande fortement “

Johnny G

“Entière satisfaction Compétences irréprochables Grande disponibilité Discrétion et fiabilité maximum”

Suzette M

Zone d'Intervention

Vie & Accompagnement

intervient auprès des personnes âgées et fragilisées sur l'ensemble du secteur **chartrain** et ses communes environnantes.

Notre priorité est d'assurer un accompagnement de proximité, réactif et humain, afin de garantir une continuité de service et une relation de confiance durable.

Grâce à notre implantation locale, nos intervenants se déplacent rapidement et s'adaptent aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire, qu'il s'agisse d'une aide ponctuelle ou d'un accompagnement régulier à domicile.

**Où
pouvons nous
intervenir ?**



Lucé – Mainvilliers –
Luisant – Morancez –
Champhol – Lèves –
Barjouville
Gellainville – Sours –
Le Coudray – Gasville-
Oisème – Saint-Prest –
Coltainville
Saint-Georges-sur-Eure –
Fontenay-sur-Eure –
Courville-sur-Eure – Amilly
Ver-lès-Chartres –
Maintenon – Auneau

FAQ Mode Mandataire

1. En quoi consiste exactement le mode mandataire ?

Le mode mandataire vous permet d'être l'employeur de votre intervenant à domicile tout en déléguant l'intégralité de la gestion administrative à notre structure. Vous restez décisionnaire sur le choix de la personne qui intervient chez vous, tandis que nous sécurisons le cadre juridique et social de la relation.

2. Je n'ai aucune expérience en tant qu'employeur, est-ce risqué ?

C'est ici que notre expertise prend tout son sens. Nous agissons comme votre service de Ressources Humaines dédié. Nous rédigeons les contrats, calculons les bulletins de paie et effectuons les déclarations sociales. Notre rôle est de vous garantir une conformité totale avec le Code du Travail et la Convention Collective nationale des particuliers employeurs.

3. Quels sont les avantages financiers par rapport au mode prestataire ?

Le mode mandataire est économiquement plus avantageux. En évitant les marges commerciales sur les salaires, vous réduisez votre coût horaire de 15 % à 25 % en moyenne. Ce gain de pouvoir d'achat vous permet souvent de bénéficier de plus d'heures d'intervention pour un budget identique.

FAQ Mode Mandataire

4. Comment fonctionne le crédit d'impôt et l'Avance Immédiate ?

En faisant appel à nos services, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50 % sur la totalité des dépenses (salaires, charges sociales et frais de gestion).

Grâce au service d'Avance Immédiate de l'URSSAF, vous ne payez que votre reste à charge réel chaque mois : vous n'avez plus besoin d'avancer la part remboursée par l'État et d'attendre l'année suivante. Nous nous occupons de toute l'activation technique de ce service pour vous.

5. Comment garantissez-vous la qualité des intervenants ?

Nous opérons une sélection rigoureuse pour vous : vérification du parcours professionnel, des diplômes, des références et du casier judiciaire. Nous vous présentons des profils qualifiés qui correspondent à vos besoins spécifiques. Vous gardez la liberté de valider le candidat lors d'un entretien de rencontre.

6. Que se passe-t-il en cas d'absence ou de maladie de mon intervenant ?

La continuité de service est notre priorité. En cas d'indisponibilité, nous mobilisons notre réseau pour vous proposer une solution de remplacement dans les plus brefs délais. Vous bénéficiez ainsi de la réactivité d'une structure professionnelle sans les contraintes de gestion du personnel.

FAQ Mode Mandataire

7. Le mode mandataire est-il compatible avec les aides (APA, PCH) ?

Absolument. Le mode mandataire est parfaitement reconnu par les conseils départementaux et les organismes financeurs. Nos factures et documents administratifs sont conçus pour faciliter le versement de vos allocations (APA, PCH). Votre conseiller dédié vous accompagne d'ailleurs dans l'optimisation de votre plan d'aide.

8. Quelle est la valeur ajoutée de vos frais de gestion ?

Nos frais de gestion couvrent un accompagnement expert à 360° :

Recrutement et ingénierie sociale : Recherche et sélection des profils.

Sécurité juridique : Veille réglementaire et rédaction des actes légaux.

Médiation et conseil : Accompagnement en cas de désaccord ou de besoin d'évolution du contrat.

Suivi administratif : Gestion de l'URSSAF, des congés et des attestations fiscales.

9. Quelle est la souplesse du contrat en cas de changement de situation ?

Le mode mandataire offre une grande souplesse. Que ce soit pour une modification d'horaires, une suspension de contrat (hospitalisation) ou une fin de collaboration, nous vous accompagnons pas à pas dans les démarches. Notre expertise est votre protection pour résoudre sereinement toute difficulté relationnelle ou administrative.

L'engagement de Vie et Accompagnement



VIE & ACCOMPAGNEMENT

Aide à domicile pour
Seniors & Personnes
Fragiles

Et si on en
discutait
de vive voix ?



Comment cela marche?

- 1. Évaluation** : Nous nous déplaçons gratuitement pour définir vos besoins.
- 2. Mise en place** : Nous sélectionnons l'intervenant idéal.
- 3. Suivi** : Nous restons à vos côtés pour ajuster l'accompagnement.



Nos horaires

Lundi, Mardi, Mercredi & Vendredi
(9h30-12h30 / 14h00-18h00)
Jeudi
(9h30-12h30 / 14h30-18h00)

Contactez-nous :



chartres@vie-et-accompagnement.com



07 81 49 96 54